

Motion du 21 janvier 2008 de Mmes Isabelle Brunier, Diana Duarte Rizzolio, Silvia Machado, Christiane Olivier, Véronique Paris, Andrienne Soutter, Martine Sumi, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Patrick Baud-Lavigne, Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, Christian Lopez Quirland et Thierry Piguet: «Pour que l'appel nominal soit vraiment nominal et solennel».

(refusée par le Conseil municipal lors de
la séance du 26 mai 2008)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que cette mesure est exceptionnelle et qu'elle n'intervient que rarement;
- que depuis l'introduction du vote électronique elle a perdu toute sa valeur symbolique;
- que le vote nominal marque effectivement l'engagement actif personnel de chaque conseiller municipal et conseillère municipale,

le Conseil municipal demande de réintroduire la procédure de vote nominal par appel oral, dans l'ordre alphabétique des membres du Conseil municipal.